

Assurance bris des équipements

COMMERCIAL – TRANSPORT – RÉSIDENTIEL – AUTOMOBILE – MARINE

Un ascenseur en panne, un système de refroidissement qui vous lâche, un réseau informatique hors d'usage, ou toute autre panne de matériel peut s'avérer aussi dévastatrice pour un commerce qu'un feu. Malheureusement, les polices d'assurances tous risques ou incendies ne couvrent pas les pannes fortuites d'équipement.

Afin de couvrir ce risque éventuel mais potentiellement important, APRIL Canada vous propose une option abordable : **l'Assurance Bris des Équipements**.



CIBLE

● Immeubles :

- Bureaux
- Entrepôts
- Appartements et copropriétés

● Hôtellerie :

- Hôtels et motels
- Restaurants

● Divers :

- Garages, détaillants...



GUIDE DE SOUSCRIPTION

- Jusqu'à **1 500 000 \$** de l'assurance globale
- Option de franchise à partir de 500\$
- Des primes à partir de **75\$**
- Jusqu'à 20 sites
- Assurance monoligne disponible



OPTIONS DE COUVERTURE

- Inclus équipements mécaniques, électriques, de pression ainsi que les équipements électroniques
- Dégâts directs illimités
- Interruption d'affaires / Frais supplémentaires / Pertes - gaspillage
- Interruption de services
- Option plus, interruption d'affaires :
- Panne micro-électronique
- Couverture des équipements transportables hors site
- Interruption du cloud et restauration à date des données perdues
- Relations publiques
- Mise en péril des données et rétablissement d'identité

**Plus large
qu'aucune
couverture !**

Pour obtenir un devis personnalisé :

commercial@april.ca

1-855-745-2020

www.april.ca

april | Canada Inc.

Courtier grossiste spécialisé dans les assurances de niches, développant et proposant une vaste gamme d'assurances pour les particuliers et entreprises.



april

L'assurance en plus facile.